

LE CANNABIS THÉRAPEUTIQUE VA ÊTRE MIS À L'ÉTUDE EN FRANCE

Dans un point information publié le 10 septembre, l'Agence du médicament a annoncé la création d'un Comité Scientifique Spécialisé Temporaire (CSST) chargé d'évaluer la pertinence de développer l'utilisation thérapeutique du cannabis en France.

D'une durée d'un an, les travaux de ce comité se baseront sur l'analyse des données scientifiques disponibles, sur les expériences déjà menées dans d'autres pays et sur les demandes des patients.

L'usage thérapeutique du cannabis est déjà autorisé dans plusieurs pays du monde selon des modalités variables d'un pays à l'autre. En France, la mise en place de ce Comité fait suite aux déclarations récentes de la Ministre de la Santé qui souhaitait qu'une réflexion soit engagée sur le sujet.

Article en lien :

[Fiche cannabis du Dico des Drogues](#)